



IN HOC SIGNO VINCES

La "Croix"

309 RUE SAINT-PAUL  
Boite de Poste 388

JOSEPH BEGIN  
Directeur - Propriétaire

réf. téléphone: Bell Main 6974.

# La Croix

JOURNAL CATHOLIQUE

309 RUE SAINT-PAUL, MONTRÉAL

RELIGION, QUESTIONS SOCIALES, SCIENCES, ARTS, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE POLITIQUE, ENSEIGNEMENT, AGRICULTURE, COLONISATION, ETC.

ABONNEMENT

(Payable d'avance)

CANADA

1 an, \$2; 6 mois, \$1.00

EN VILLE

(par la poste)

1 an, \$2.50; 6 mois, \$1.25

ÉTATS-UNIS

STRANGER (Union postale)

1 an, \$2.25; 6 mois, \$1.25

Un numéro, 5 sous

## Les libéraux du Canada ET les libéraux de France

### Catholiques militants et nationalistes

M. Rodolphe Lemieux est parti en guerre.

Avant qu'il ne meure et qu'il ne soit porté en terre par quatre-officiers, nous tenons à régler nos comptes avec lui et avec les siens.

Le 10 du courant, à Québec, lors de la démonstration faite à M. Laurier arrivant d'Angleterre, il lançait aux quatre vents, étonnés d'avoir à porter une pensée aussi fautive, les paroles suivantes:

«On critiquera peut-être notre libéralisme. Peu nous chaut. Notre libéralisme, à nous, n'est pas le libéralisme de la vieille France, ni du continent européen, c'est le libéralisme de la grande et généreuse Angleterre, le libéralisme de Fox et de Pitt, de Campbell-Bannerman et de Asquith. Notre libéralisme signifie la liberté dans toute son acception, la tolérance, le progrès dans l'ordre. Bien que l'on semble nous confondre, nous ne cesserons de professer ce libéralisme-là, même si l'Action Sociale, la Croix, la Vérité, tous journaux à grands titres, mais à petites idées, continuent à ne pas nous trouver orthodoxes.

«Les castors, d'ailleurs, se retrouvent sur le même terrain que les jingos. Ceux-ci disent: Laurier nous sacrifie en donnant, par la réciprocité, le Canada aux Américains. Et ceux-là, les castors: Par la marine, Laurier nous a vendus à l'Angleterre.

«Mais le ciel nous a donné toute la force dont nous avons besoin pour confondre nos adversaires par leurs propres arguments.

«Sir Wilfrid Laurier n'est ni jingo, ni impérialiste, ni castor, ni crétin; il est, avant tout et par-dessus tout canadien; et cela suffit!»

Ce n'est pas la première fois que le Ministre des Postes cherche à dissiper cette prétendue équivoque. Il sent depuis quelques années le besoin de séparer la cause des libéraux du Canada de celle des libéraux de France, parce que, sans doute, cette dernière est trop compromise aux yeux des catholiques.

Ce sentiment part d'un certain naturel: celui de l'intérêt du parti dont M. Laurier est le chef et M. Lemieux le fidèle défenseur.

Cependant, nous croyons que les accusations qui pèsent aujourd'hui sur le parti libéral d'Ottawa ont quelque fondement.

Loin de nous l'intention d'assimiler le libéralisme canadien au libéralisme français. Nous savons et nous proclamons qu'il y a une distinction à faire entre ces deux conceptions d'une même mère. La première est plutôt économique, la seconde plutôt sociale; mais elles n'en ont pas moins des vices communs; elle n'en sont pas moins attirées l'une vers l'autre par l'affinité du même sang qui coule dans leurs veines.

A preuve, lorsqu'il nous vient de France ou de Belgique un sujet gagné, un libéral avancé, vous le voyez tout de suite prendre rang dans le parti politique de M. Laurier. Il semble s'y trouver aussi bien que le poisson dans l'eau.

D'où vient cet attrait? Serait-il imaginaire? n'aurait-il sa raison que dans la similitude des noms des deux partis? Non; cette hypothèse n'est pas plausible. Cet attrait a réellement son objet, et cet objet il

se trouve dans la nature même du libéralisme canadien dont M. Laurier est aujourd'hui l'expression la plus vivante. Et ensuite, où l'Emancipation et les Cours-Unis recrutent-ils leurs membres, sinon dans les rangs du parti libéral, à de très rares exceptions près? Symptôme indubitable d'idées malsaines qui pullulent dans ce groupe politique.

D'ailleurs, M. Laurier n'a pas touché qu'à des questions économiques. Depuis que le peuple lui a confié l'administration de la chose publique, il nous a maintes fois donné l'occasion de constater, chez lui et chez les siens, certains sentiments, certaines tendances, certains principes, certains actes même qui devaient le jour à la marâtre libérale qui a mené la France à l'abîme après l'avoir fait passer par les plus grandes ignominies.

L'influence indue, le prêtre à la sacristie, la liberté aux juifs et aux francs-maçons de s'implanter et de se développer en Canada, les écoles neutres du Manitoba et des provinces de l'Ouest, ne sont-elles pas, entre cent autres, autant de gestes que le libéralisme français a fait naître ici? Néanmoins, nous constatons avec plaisir que le gros du parti libéral, charitablement averti par les catholiques militants—qu'il ne faut pas confondre avec les nationalistes—cherche depuis quelque temps à jeter par-dessus bord les tenants de ces erreurs graves.

A la législature de Québec surtout, ceux-ci ont presque entièrement disparu ou plutôt ils ont été réduits à l'impuissance par l'hon. Premier Ministre.

Cette scission, nous la bénissons; nous l'avons appelée, nous y avons travaillé et nous continuerons à l'accentuer; nous voudrions qu'elle s'étendît jusqu'à Ottawa.

Nous avons toujours pensé que le parti libéral du Canada pouvait marcher vers sa fin légitime sous d'autres bannières que celles qui nous viennent du Grand Orient de France; nous avons toujours cru que la grande masse des libéraux canadiens étaient tout aussi dignes de l'appui catholique que les meilleurs des nationalistes. Plus que cela, dans nos observations ou nos critiques, n'en déplaise à M. Lemieux, nous nous sommes toujours abstenus de confondre cette masse de libéraux avec les quelques têtes chaudes qui voudraient l'entraîner dans un courant d'idées subversives, et nous ne nous départirons pas de cette ligne de conduite, la seule digne du journaliste catholique qui doit faire passer l'intérêt des âmes avant n'importe quel autre.

Mais, M. Lemieux, lui, au lieu de travailler à asseoir son parti politique sur des bases acceptables pour tous les catholiques bien pensants; au lieu de nous aider à protéger nos coreligionnaires du Manitoba, de l'Ouest, d'Ontario et d'ailleurs, contre leurs ennemis; au lieu de satisfaire à l'encyclique *Affari vos*; au lieu de combattre l'impérialisme sous toutes ses formes, et de se faire le champion de la langue française, préfère se dépenser à nous éclabousser des

épithètes usées de castor et de crétin.

Vraiment, nous avons toujours cru que dans la peau du Ministre des Postes il y avait au moins quelque sentiment des convenances, à défaut de patriotisme canadien-français.

Afin de démontrer davantage que M. Lemieux, en dépit des quelques talents oratoires qu'il peut avoir, parle ordinairement sans savoir ce qu'il dit—ce qui ne doit pas être permis à un ministre de la Couronne—rappelons l'incident de Grand'Mère au sujet du Carillon-Sacré-Cœur.

Emporté par le désir de piquer ses adversaires, il apostropha les catholiques militants et les nationalistes en les accusant—ô crime!—de préférer marcher sous la bannière du Sacré-Cœur plutôt qu'à l'ombre du «glorieux et triomphal drapeau anglais».

Or, M. Lemieux ne savait pas alors que M. Bourassa et ses principaux amis ne tiennent pas du tout au Carillon-Sacré-Cœur, qu'ils ne l'ont jamais arboré, qu'ils l'ont même

combattu dans le *Nationaliste*, que lors des fêtes du congrès eucharistique de Montréal, le *Devoir* a bien arboré devant ses bureaux le tricolore, l'étendard des Irlandais et le drapeau pontifical, mais pas un seul spécimen du drapeau des Canadiens français.

Cet incident nous amène à bien déterminer les principes qui distinguent les catholiques militants des nationalistes.

Ceux-ci sont nés d'une idée essentiellement politique; ceux-là d'une idée essentiellement religieuse et patriotique. De là leurs tendances aussi différentes que leurs moyens d'action, bien que quelquefois ils se soient unis pour combattre un adversaire commun. Mais, nous le répétons, il faut être absolument ignorant des divers courants d'opinions religieuses, patriotiques et sociales, qui existent dans la province de Québec pour confondre, comme M. Lemieux l'a fait, les uns avec les autres.

JOSEPH BEGIN.

## Une apologie scandaleuse de la Révolution

Les Français de Montréal ont fêté encore cette année leur 14 juillet.

A nous, Canadiens français, cette date ne dit rien qui vaille.

Qu'est-ce aussi que le 14 juillet? L'anniversaire de la prise de la Bastille, ou plutôt, c'est le jour qui fut fixé en 1789 par les loges et en particulier par Philippe-Egalité, Mirabeau, Siéyès, Condorcet, Barnave, Robespierre, Danton et autres, tous francs-maçons, pour faire éclater par toute la France la révolution sanguinaire qui avait été tramée dès 1781, à Wilhelmsbad, dans une grande convention maçonnique tenue sous la direction du Bavarois Weishaupt et de son digne disciple Zwack, tous deux francs-maçons *illuminés*.

Le 14 juillet 1789, quelles scènes ignobles et quelles trahisons immondes, cette date rappelle aux âmes bien nées!

Cependant, M. Reynault, consul de France par intérim à Montréal, au banquet de la semaine dernière donné au parc Dominion pour célébrer cette «fête», a osé faire de la Révolution une apologie vraiment scandaleuse, à ce point qu'elle a été jugée digne par le *Pays* de l'éloge suivant:

«C'est la première fois, depuis vingt ans, que nous entendons le représentant de la France parler en *républicain*».

«Aussi, il a causé un plaisir extrême aux Français et aux Canadiens français, que les veuleries officielles et protocolaires du passé avaient souvent écœurés.»

Voici quelques bribes du langage *républicain* tenu par M. Reynault:

«Non, nous ne suivrons pas ces abstraits de quintessence qui, en quête d'un original paradoxe, et impatients aussi de capter les faveurs de quelques douairières en délire de réaction, ont découvert tout-à-coup que l'œuvre de '89 était œuvre fatale et que les grands exemples dont cette époque est pleine sont à peine dignes d'être mentionnés.

«M. de Treitschke, illustre professeur d'histoire (dont je suivis les cours) à l'Université de Berlin, champion de l'étrite politique de conquête que fut toujours celle de la Prusse, interprète et défenseur de cette proposition odieuse que la force prime le droit, M. de Treitschke, dis-

je, prétendait que la Révolution de 1789 n'était qu'un point insignifiant de l'Histoire. Et moi, Messieurs qui ne suis certes point l'illustre professeur Docteur von Treitschke, mais qui suis un bon Français, parlant à d'autres bons Français, je dis que, semblable en cela au mouvement qui accompagna l'écllosion du christianisme, le mouvement qui a donné naissance aux *immortels principes*, bases des nations modernes, est le plus ample et le plus noble qui ait agité les cœurs humains depuis 19 siècles.»

Et, avant d'ingurgiter son champagne, il ajouta:

«Et maintenant, Messieurs et chers concitoyens, je vous prie de lever avec moi votre verre à la santé de M. le Président Fallières. Je vous prie surtout de boire à l'avenir et à la prospérité de la grande *émancipatrice* qu'est la République française démocratique.

«Vive la France! Vive la République!»

Rien d'étonnant que M. Godefroy Langlois ait trouvé ce discours charmant! Il a dû y trouver aussi tout ce qu'il faut pour délecter son cœur de frère... émancipé!

Mais revenons aux «immortels principes» de '89, «bases des nations modernes» et à la «grande émancipatrice», chantée par M. le vice-consul de France.

Quoique nous habitions les quelques arpents de neige sur lesquelles Voltaire jeta son dédain, M. Reynault devrait supposer que nous avons lu l'histoire de la Révolution à de bonnes sources et que nous connaissons exactement la valeur des principes qu'il qualifie si facilement d'*immortels*.

Pour apprécier au juste cet arbre, il nous suffirait d'en montrer les fruits. Mais cette démonstration a déjà été faite d'une manière irréfutable; ces fruits qui font retourner l'Europe au paganisme le plus bestial, le monde moderne les connaît pour y avoir malheureusement goûté.

Nous allons prouver aujourd'hui, par une autre démonstration plus irréfutable encore que celle-ci, que les principes de '89 dont nous péchons souvent avec de grands éloges M. Langlois, dans son *Pays*, et que voudrait évidemment mettre en honneur

au Canada M. Reynault, ne sont rien autre chose que ceux du grand maître anarchiste et maçonnique Weishaupt, raffinés aux besoins de l'esprit français et vulgarisés des 1782 par les loges du monde entier, plus particulièrement par celles de France, sous la direction de Philippe-Egalité et des autres frères... nommés plus haut.

En 1781, la maçonnerie universelle tint à Wilhelmsbad, en Allemagne, une assemblée générale et très secrète, à laquelle ne purent assister que les délégués les plus maçonniques des loges (1).

Là, nous dit Barruel, les fils de la Veuve... arrivèrent de tous côtés. Pendant plus de six mois, ils entrèrent et délibérèrent dans une immense et ténébreuse loge... C'étaient en quelque sorte tous les éléments du chaos maçonnique réunis dans le même centre.

Weishaupt était l'âme de cette convention.

Quelques semaines auparavant, le cour de Bavière avait fait saisir chez lui et publier des documents qui, en résumé, démontrent clair comme le jour qu'il travaillait avec ses adeptes, depuis plusieurs années, avec une tenacité et une intelligence vraiment diaboliques, à l'exécution du programme suivant, en haine de Dieu, de toute autorité, de tout ordre et de toute morale: Plus de religion, plus de société, plus de lois civiles, plus de propriété, en un mot, l'anarchie la plus absolue.

L. Blanc, qui n'est pas un clercal, pourtant, dit de Weishaupt qu'il fut le plus profond *conspirateur* qui ait jamais paru. Et Barruel en fait ce portrait:

«Athée sans remords, hypocrite profond, sans aucun de ces talents supérieurs qui donnent à la vérité des défenseurs célèbres, mais avec tous ces vices et toute cette ardeur qui donnent à l'impunité, à l'anarchie de grands conspirateurs, ce désastreux sophiste ne sera connu dans l'histoire que comme le démon, par le mal qu'il a fait et par celui qu'il projetait de faire. Son enfance est obscure, sa jeunesse ignorée; dans sa vie domestique, un seul trait échappe aux ténèbres dont il s'environne, et ce trait est celui de la dépravation, de la sclérotasse consommée (inceste et infanticide avoués dans ses écrits).

«Mais c'est plus spécialement comme conspirateur qu'il importe de connaître Weishaupt. Dès que l'œil de la justice le découvre, elle le voit à la tête d'une conspiration, auprès de laquelle toutes celles des clubs de d'Alembert et de Voltaire ne sont que les jeux de l'enfance.»

En ! bien, c'est ce conspirateur-là qui fut le père des principes de '89, qui, on le voit, ne sont pas même d'origine principalement française!

Après l'assemblée de Wilhelmsbad, un des délégués, le comte de Virieu, de retour à Paris, présenta par le comte de Gilliers, ne put s'empêcher de déclarer:

«Je ne vous dirai pas les secrets que j'apporte, mais ce que je crois pouvoir vous dire, c'est qu'il se trama une conspiration si bien ourdie et si profonde, qu'il sera très difficile et à la religion et aux gouvernements de ne pas succomber.»

Les idées de Weishaupt ont germé en France plus vite qu'ailleurs parce que la terre y avait été mieux préparée par les encyclopédistes. Cependant, elles ne sont pas encore rendues à leur maturité. L'arbre anarchiste n'y a pas encore produit tous ses fruits d'anarchie. Mais ce

(1) On portait à cette époque à trois millions le nombre des frères.

dénouement terrible ne peut tarder. La société française y marche à grands pas. Demain, peut-être, nous verrons ce sol autrefois si chrétien bouleversé à une grande profondeur par le plus effroyable des cataclysmes.

Si ce grand coup déracine l'arbre planté par l'*illuminé* Weishaupt et ses affidés, la France pourra alors espérer des jours meilleurs. De ce chaos elle sortira avec une nouvelle vie chrétienne.

Mais, venir, comme M. Reynault l'a fait, le 14 juillet, demander aux Canadiens français de boire à la santé de la République... à la stabilité des principes de '89, c'est faire l'œuvre des loges; c'est populariser en Canada des idées subversives que tout citoyen bien pensant doit combattre.

JOSEPH BEGIN.

## La grande comédie recommence

Nos députés sont revenus à Ottawa cette semaine après une vacance de deux mois, qui permit aux représentants du Canada d'assister au couronnement de Georges V et à la conférence impériale.

Finiront-ils bientôt le débat sur la convention douanière projetée entre notre pays et les États-Unis? et voteront-ils la réciprocité commerciale, à l'instar du gouvernement américain?

Nous ne le croyons pas. Les oppositionnistes, pour des raisons particulières à eux, semblent désirer que les élections générales aient lieu avant que le vote final ne soit donné sur cette question; et les ministériels ne seraient pas fâchés de venir devant le peuple avec cet article sur leur programme, afin de s'en faire un piédestal électoral, comme pendant à celui que les oppositionnistes pourrout trouver dans la marine de guerre.

Sur ces tréteaux, donc, nos politiciens, avec chacun son rôle, recommencent à jouer la grande comédie.

Le parlement est réouvert depuis mardi et la réciprocité n'a pas été le premier objet des débats quoique le cabinet l'ait mise la première sur l'ordre du jour. Et bientôt le gouvernement devra demander à la chambre de voter les subsides de l'exercice financier courant, qui se font déjà attendre, ce qui retardera d'autant la réciprocité, parce que les oppositionnistes paraissent bien décidés de profiter de cette nouvelle occasion de tuer le temps.

Il est très probable que la dissolution des Chambres aura lieu au commencement d'août et que les élections générales se feront en septembre prochain.

PIERRE LEMOINE

## Un bon conseil n'est jamais perdu

Nous avons demandé à nos lecteurs de ne pas mettre leur noble pour abonnement trop loin sur une table de travail, afin qu'ils ne l'oublient pas; plusieurs ont suivi notre conseil et nous en avons vu les bons effets avec reconnaissance; d'autres ont passé inaperçus; mais ils reviendront avec plaisir, car ils leur feront leur bon à eux.

Auteur, date de composition et vérité historique de l'Evangile selon Saint Matthieu

IMPORTANTE RÉPONSE DE LA COMMISSION BIBLIQUE

Auxdoutes suivants qui lui avaient été soumis, la Commission biblique pontificale a décrété ces réponses.

1.—Etant donné le consentement universel et, depuis les premiers siècles, constant de l'Eglise, nettement attesté par les éloquentes témoignages des Pères, les titres des manuscrits des Evangiles, les versions même les plus anciennes des Livres Saints et les catalogues établis par les Pères, par les écrivains ecclésiastiques, par les Souverains Pontifes et par les Conciles, et enfin l'usage liturgique de l'Eglise orientale et occidentale, peut-il et doit-il être affirmé avec certitude que Matthieu, apôtre du Christ, est vraiment l'auteur de l'Evangile publié sous son nom?

Rép.—Oui. II.—Doit-on considérer comme suffisamment appuyée par le suffrage de la tradition l'opinion selon laquelle Matthieu a écrit avant tous les autres évangélistes, et a composé le premier Evangile dans la langue nationale dont se servaient alors les Juifs de Palestine à qui cet ouvrage était destiné?

Rép.—Oui, sur les deux points. III.—Est-ce que la rédaction de ce texte original peut être différée au-delà de la ruine de Jérusalem, en sorte que les prophéties qu'on y lit de cette destruction auraient été écrites après l'événement; ou bien le témoignage, habituellement invoqué, d'Irénée (Ad vers. haeres., lib. III, cap. 1, n. 2), d'une interprétation incertaine et controversée, doit-il être estimé d'un tel poids qu'il oblige à rejeter l'affirmation de ceux pour qui, plus conformément, à la tradition, cette rédaction a été faite même avant l'arrivée de Paul à Rome.

Rép.—Non, sur les deux points. IV.—Peut-on soutenir au moins probablement l'opinion de certains modernes, d'après laquelle Matthieu n'aurait point proprement et strictement composé l'Evangile tel qu'il nous a été livré, mais seulement une collection de paroles et de discours du Christ, qu'aurait utilisés comme source, un autre auteur anonyme, dont ils font le rédacteur de l'Evangile lui-même?

Rép.—Non. V.—De ce que les Pères et tous les écrivains ecclésiastiques, bien plus l'Eglise elle-même depuis son berceau, sans en excepter même ceux qui disent expressément que l'apôtre Matthieu a écrit dans la langue nationale, se sont servis uniquement comme texte canonique, du texte de l'Evangile connu sous le nom de Matthieu, peut-il être prouvé avec certitude que l'Evangile grec est identique, quant à la substance, à l'Evangile composé par le même apôtre dans la langue nationale?

Rép.—Oui. VI.—De ce que l'auteur du premier Evangile poursuit un but principalement dogmatique et apologétique, savoir: de démontrer aux Juifs que Jésus est le Messie annoncé par les prophètes et né de la race de David, et qu'en outre, dans la disposition des faits et des paroles qu'il narre et rapporte, il ne suit pas toujours l'ordre chronologique, est-il permis d'en déduire qu'on ne doit pas tenir ces récits pour vrais? Ou bien, peut-il être aussi affirmé que les récits des gestes et paroles du Christ qui se lisent dans cet Evangile, ont subi, sous l'influence des prophéties de l'Ancien Testament, et à l'âge adulte de l'Eglise, une certaine altération et adaptation et ne sont pas, dès lors, conformes à la vérité historique?

Rép.—Non, sur les deux points. VII.—Doit-on spécialement regarder comme dépourvues de solide fondement les opinions de ceux qui mettent en doute l'authenticité historique des deux premiers chapitres et où sont rapportées la généalogie et l'enfance du Christ, de même que celle de certaines affirmations très importantes au point de vue dogmatique, comme les passages concernant la primauté de saint Pierre (Matth. XVI, 17-19), la forme du baptême et la mission confiée aux apôtres de prêcher partout l'univers (Matth. XX-VIII, 19-20), la profession de foi des apôtres à la divinité du Christ (Matth. XIV, 33), et autres textes du même genre qu'on trouve particulièrement énoncés chez saint Matthieu?

Rép.—Oui. Le 19 juin 1911, dans l'audience bienveillamment accordée aux deux Révérends Consultants soussignés, Notre Saint-Père le Pape Pie X a ratifié les précédentes réponses et a donné ordre de les publier. Rome, 19 juin 1911. Fulcran VIGOUROUX, Pr. S. S., Laurent JANSSENS, O. S. B. consultants.

Le 19 juin 1911, dans l'audience bienveillamment accordée aux deux Révérends Consultants soussignés, Notre Saint-Père le Pape Pie X a ratifié les précédentes réponses et a donné ordre de les publier.

Rome, 19 juin 1911. Fulcran VIGOUROUX, Pr. S. S., Laurent JANSSENS, O. S. B. consultants.

L'anarchie au Portugal

La presse maçonnique publie chaque jour des dépêches de M. Bernardino Michado, ministre des affaires étrangères du Portugal et par intérim de la justice; tout le monde sait ce que valent ces dépêches.

Dernièrement il a fait expédier à tous les évêques la circulaire qui suit: «Le Portugal ayant été proclamé république le 10 juin par l'assemblée constituante, j'ai l'honneur d'inviter Votre Excellence, au nom de Son Excellence le ministre de la Justice, à prêter votre loyale adhésion aux nouvelles institutions...»

«Le manque de réponse sera tenu comme un refus d'adhésion.» Aux gouverneurs civils, aux maires, etc., on a expédié aussi des circulaires pour qu'ils obligent les prêtres, les curés, etc., à exercer les actes du culte quand le peuple le veut sous peine de désobéissance et d'autres responsabilités que le cas requiert...

Il faut savoir que Bernardino Michado n'est pas portugais, mais il a étudié à l'Université de Coimbra, en Portugal, où il a reçu feu l'empereur du Brésil, en Brésilien, lors de son voyage à Coimbra; à cette occasion il a fait profession de foi monarchique; plus tard pour pouvoir devenir ministre il s'est naturalisé portugais; il a été ministre de la monarchie, plus tard enfin, il est devenu républicain (Grand Maître de la Maçonnerie), etc., parce que, dit-on, on ne l'avait pas nommé pair du royaume.

Cet homme a renié sa patrie, ensuite la monarchie de laquelle il a reçu de grandes faveurs, et enfin il fait le métier de trompeur du public qui ne le croit plus...

Les arrestations continuent tous les jours. Dans les prisons il n'y a plus de place. Les journaux républicains montrent une crainte très justifiée, d'ailleurs, d'une contre-révolution: ils l'annoncent et assurent qu'elle se fera sûrement.

Le nom du Provincial portugais des Jésuites est toujours mêlé par ces folliculaires à celui de Paiva Conceiro, le chef des monarchistes. Le ministre de l'intérieur a eu l'imprudence de dire au Parlement que le brave officier Paiva Conceiro était aux ordres du clergé et de la Compagnie de Jésus!.. Cesont ces hommes-là qui président aux destinées de ce pauvre pays républicain.

Les lettres sont ouvertes à la poste: il n'y a plus de libertés respectées dans ce malheureux pays.

Ceux qui donnent des conseils sans les accompagner d'exemples, ressemblent à des poteaux qui indiquent les chemins sans les parcourir. RIVAROL

LE MINISTÈRE CAILLAUX EN FRANCE

M. Caillaux a formé son Ministère comme suit:

- Président du Conseil et Intérieur... Caillaux. Justice... Cruppi. Affaires étrangères... de Selves. Guerre... Messimy. Marine... F... Delcasé. Finances... F... Klotz (juif) Instruction publique Steeg. Travaux publics... F... Augagneur. Commerce... F... Couyba. Agriculture... F... Pams. Colonies... Lebrun. Travail... F... R. Renoult. SOUS-SECRÉTAIRES D'ÉTAT Beaux-Arts... F... Dujardin-Beaumetz. Intérieur... Malvy. Finances... F... R. Besnard. Postes et Télégraphes... F... Chaumet. Soit 16 membres et neuf FF. MM. avérés!

Le cabinet Caillaux trouvera la question du Maroc, le budget, les retraites ouvrières, l'agitation des cheminots et des vigneron champenois, toute la vie nationale compromise à l'intérieur et à l'extérieur.

Pour sortir de ces difficultés, il faudrait autre chose que l'esprit laïque et maçonnique. Ce n'est pas M. Caillaux qui est capable de le comprendre.

Les rapports de l'Espagne et du Saint-Siège

La procession du Congrès Eucharistique de Madrid a eu les plus heureux effets. On constate que cette démonstration vient diminuer considérablement la tension des relations qui caractérisent la dernière phase des rapports entre l'Espagne et le Saint-Siège.

On laisse comprendre qu'une reprise amicale de ces relations pourrait s'ensuivre en vue surtout de débarrasser le terrain des questions si brûlantes soulevées par la politique anticléricale du ministre Canalejas.

L'Osservatore Romano publie la réponse du Pape au cardinal légat qui lui avait rendu compte du succès du Congrès Eucharistique de Madrid.

Le Pape, par l'intermédiaire du cardinal Merry del Val, le félicite de ces manifestations consolantes. Il exprime sa reconnaissance au roi Alphonse XIII pour le bel exemple qu'il a donné et il lui envoie sa bénédiction apostolique, ainsi qu'aux membres de la famille royale.

Un haut personnage faisant partie du milieu diplomatique du Vatican a déclaré à ce sujet:

«On ne peut nier la très bonne impression qu'a faite dans les cercles catholiques romains la part que le roi et les ministres d'Espagne ont prise au Congrès.

«En réalité, quant à présent, il n'y a rien et il ne peut rien y avoir de changé dans la substance même des rapports entre l'Espagne et le Vatican, car si l'envoi d'un ambassadeur auprès du Saint-Siège confirme le désir et l'intention du gouvernement espagnol de reprendre l'examen des matières qui ont fait l'objet des discussions précédentes, cela ne veut pas dire que lesdites matières aient été ou puissent être améliorées.»

M. Canalejas s'est enfin décidé à nommer un ambassadeur auprès du Saint-Siège. Après de nombreuses démarches, l'ancien ministre Navaro Reverter, pressenti, a accepté ce poste. Dans les centres bien informés, on assure que c'est sur le désir exprès du roi que M. Canalejas a songé au remplacement de M. Ojeda, qu'il avait rappelé l'été dernier.

Il est curieux de rapprocher cette décision de la tenue du Congrès eucharistique international, à Madrid, qui a soulevé un si magnifique élan

de foi en Espagne. Mais la question est de savoir si M. Canalejas veut négocier sérieusement.

AU PARLEMENT DE LONDRES

AU SUJET DU BILL SUR LE VETO

Le vote de la Chambre des Lords a été précédé, entre le cabinet et l'opposition, par un échange de dernières mises en demeure.

Le marquis de Lansdowne a proposé l'amendement que connaissent nos lecteurs et dont nous rappellerons seulement les dispositions principales. Il proteste contre l'application du bill sur le veto.

«1. Aux projets de loi affectant les prérogatives de la couronne ou les garanties de succession protestante;

«2. Aux projets de loi établissant un parlement, une assemblée ou un conseil national ayant des pouvoirs législatifs en Irlande, en Ecosse, en Angleterre ou dans le Pays de Galles.

«3. Aux projets de loi sur lesquels, de l'avis du comité joint, le pays n'a pas été suffisamment consulté.»

Lord Lansdowne, en défendant son amendement, a rappelé les dangers de ce bill, qui menace à la fois la Couronne, la Constitution et l'Empire:

«Je ne pense pas, a-t-il déclaré que la couronne soit aujourd'hui menacée, mais je ne puis m'empêcher de constater que les idées marchent extrêmement vite et qu'il n'y a aucune probabilité que ce mouvement s'arrête. Du Home rule, on n'osera pas dire que c'est un danger imaginaire. Si l'on s'en tient aux déclarations du gouvernement, le Home rule sera établi en Irlande en 1914 sans que le pays ait été consulté, car on ne saurait dire que la question du Home rule ait été réellement posée aux électeurs aux trois dernières élections. La seule façon de combattre ces divers dangers est d'introduire dans la Constitution le comité joint et le referendum. Aucune des objections qu'on a faites contre cette dernière innovation n'est sérieuse: le parti unioniste se propose de déposer très prochainement un projet de loi qui sera l'occasion de discuter la façon dont un referendum pourra fonctionner en Angleterre.»

Au nom du gouvernement lord Morley a déclaré l'amendement inacceptable;

«Lord Lansdowne, a-t-il dit, semble se faire une étrange idée de la Chambre des Communes. Croit-il réellement la Chambre des Communes capable de toucher aux prérogatives de la couronne ou de vouloir introduire le Home rule en Irlande sans avoir consulté le pays sur la question? Quoi qu'en disent les conservateurs, le pays s'est prononcé de la façon la plus nette sur la question irlandaise. Quant aux innovations proposées par Lord Lansdowne, le comité joint et le referendum, elles sont essentiellement révolutionnaires. L'établissement d'un comité joint, en particulier, créerait au-dessus de la Chambre des Communes une troisième Chambre des Lords. L'amendement de Lord Lansdowne est non seulement en contradiction absolue avec l'esprit du Veto bill, mais bouleverse toute la Constitution.»

En adoptant l'amendement du marquis de Lansdowne, la pairie a été jusqu'au bout de son effort. Encore quelques jours, et il ne lui restera plus qu'à capituler.

La vie est une série de séparations, d'espérances trompées, de rêves évanouis...

Le cabaret est un lieu où l'on vend la folie en bouteille.

Si vous avez intérêt de connaître une jeune personne, commencez par connaître les livres qu'elle lit.

La véritable vertu, c'est de donner aux êtres qui souffrent, et dont on attend ni plaisir ni reconnaissance.

Le vote de la Chambre des Lords a été précédé, entre le cabinet et l'opposition, par un échange de dernières mises en demeure.

Le marquis de Lansdowne a proposé l'amendement que connaissent nos lecteurs et dont nous rappellerons seulement les dispositions principales. Il proteste contre l'application du bill sur le veto.

Le marquis de Lansdowne a proposé l'amendement que connaissent nos lecteurs et dont nous rappellerons seulement les dispositions principales. Il proteste contre l'application du bill sur le veto.

«1. Aux projets de loi affectant les prérogatives de la couronne ou les garanties de succession protestante;

«2. Aux projets de loi établissant un parlement, une assemblée ou un conseil national ayant des pouvoirs législatifs en Irlande, en Ecosse, en Angleterre ou dans le Pays de Galles.

«3. Aux projets de loi sur lesquels, de l'avis du comité joint, le pays n'a pas été suffisamment consulté.»

Lord Lansdowne, en défendant son amendement, a rappelé les dangers de ce bill, qui menace à la fois la Couronne, la Constitution et l'Empire:

«Je ne pense pas, a-t-il déclaré que la couronne soit aujourd'hui menacée, mais je ne puis m'empêcher de constater que les idées marchent extrêmement vite et qu'il n'y a aucune probabilité que ce mouvement s'arrête. Du Home rule, on n'osera pas dire que c'est un danger imaginaire. Si l'on s'en tient aux déclarations du gouvernement, le Home rule sera établi en Irlande en 1914 sans que le pays ait été consulté, car on ne saurait dire que la question du Home rule ait été réellement posée aux électeurs aux trois dernières élections. La seule façon de combattre ces divers dangers est d'introduire dans la Constitution le comité joint et le referendum. Aucune des objections qu'on a faites contre cette dernière innovation n'est sérieuse: le parti unioniste se propose de déposer très prochainement un projet de loi qui sera l'occasion de discuter la façon dont un referendum pourra fonctionner en Angleterre.»

Contre-révolution portugaise

Les journaux anglais publient une dépêche de Lisbonne suivant laquelle l'ex-roi Manuel et Dom Miguel font cause commune et appellent tous les monarchistes aux armes afin de rétablir le trône.

Les monarchistes brésiliens auraient ouvert un crédit de 5 millions de piastres pour l'achat d'un croiseur en Angleterre.

La censure continue. Les nouvelles qui parviennent de Lisbonne manquent de précision.

Un voyageur venant de cette capitale a déclaré qu'une grande effervescence y règne.

A l'occasion de la convocation des réservistes, de grandes manifestations tumultueuses eurent lieu, provoquées par les carbonari.

Ce voyageur a ajouté que le gouvernement continue à préparer l'envoi de nombreux renforts dans les garnisons du nord.

Pendant ces derniers jours, il y a eu un mouvement incessant de forces militaires: artillerie, cavalerie et régiments de ligne, avec des mitrailleuses passant par Oporto, venant de tous les points du pays, et se rendant dans le nord, à Braga, principal point de concentration.

Ces préparatifs dénotent qu'on s'attend à une attaque des monarchistes sur la frontière nord.

MGR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER POURSUIVI

Mgr Duparc, évêque de Quimper, avait été assigné devant le tribunal civil par l'Amicale des instituteurs et institutrices du Finistère, pour avoir collaboré à la lettre des évêques de France contre les manuels scolaires. La Semaine religieuse du Finistère, en annonçant cette poursuite, la fait suivre des réflexions suivantes: «Ce n'est pas la première fois, on le sait, que Monseigneur est cité devant des juges à Quimper, comme à Lorient, à Rennes et à Poitiers. Il comparaitra tête haute avec la conscience d'avoir accompli le devoir de sa charge, fort de son droit comme de la respectueuse sympathie de ses diocésains, prêtres et fidèles, tous justement fiers de leur évêque et disposés à suivre, quoi qu'il en advienne, ses directions et enseignements.»

PENSEES

Malheur aux peuples chez qui les nobles abandonnent les dogmes nationaux!.. La France qui donne tous les grands exemples en bien et en mal vient de le prouver au monde, car cette bacchante qu'on appelle Révolution française, et qui n'a fait encore que changer d'habits, est une fille, née du commerce impie de la noblesse française et du philosophisme dans le XVIIe siècle.

JOSEPH DE MAISTRE. (Du Pape. Résumé et conclusion; en note.)

Qui met trop d'importance aux petites choses est sujet à traiter trop légèrement les essentiels.

Stanislas LEOCKZINSKI.

La vie est une série de séparations, d'espérances trompées, de rêves évanouis...

Le cabaret est un lieu où l'on vend la folie en bouteille.

Si vous avez intérêt de connaître une jeune personne, commencez par connaître les livres qu'elle lit.

La véritable vertu, c'est de donner aux êtres qui souffrent, et dont on attend ni plaisir ni reconnaissance.

Le vote de la Chambre des Lords a été précédé, entre le cabinet et l'opposition, par un échange de dernières mises en demeure.

La religion est la source éternelle, l'eau profonde, où fatalement viendra toujours boire l'humanité tourmentée par le problème de sa destinée Pierre L'Ermite.

Après certains deuils, le cœur d'une mère n'est plus qu'un beau vase fêlé; les joies qu'on y verse s'échappent par les fissures.

Si l'ignorance est l'épreuve de la vie, l'espérance est la consolation de la mort.

Rien ne nous fait autant de bien que de faire du bien.

L'amitié est comme les vieux livres, la date la rend précieuse.

Les conseils agréables sont rares, les conseils utiles.

Un vice coûte plus cher à nourrir que deux enfants.

La passion est un nuage, un voile qui nous empêche de voir la vérité.

Notes diverses

La cause des cinq professeurs destitués par la commission des écoles catholiques de Montréal a été portée en appel.

La Baie des Ha! Ha! aura bientôt son chemin de fer allant jusqu'à Jonquières avec embranchement sur Chicoutimi.

Le décret proclamant l'héroïcité de la vénérable Marie de l'Incarnation a été publié à Rome le 19 du courant.

La manifestation orangiste eut lieu à Hull malgré les protestations des citoyens catholiques; mais elle fut un fiasco presque complet: guère de manifestants et pas d'enthousiasme.

M. Gustave Gautherot, professeur à l'Institut catholique de Paris, donnera, en septembre prochain, à l'Institut Canadien de Québec, une série de quatre conférences sur la Révolution française. Ces conférences seront illustrées.

L'Eglise romaine EN FACE DE LA RÉVOLUTION

Ouvrage composé sur des documents inédits

Ce livre est une histoire sans doute, mais c'est bien plus encore un livre de terrible polémique, un vigoureux réquisitoire contre la Révolution. Les citations sont d'une richesse et d'un bonheur incroyables... Chateaubriand a dit de Saint-Simon: «Il écrit à la diable pour l'immortalité»; plus correct que Saint-Simon, M. Créteineau-Joly a le même dédain pour les artifices de langage et aussi le même pittoresque; la même originalité, surtout dans les portraits, presque tous admirables. Il a le secret de saisir, d'entraîner le lecteur qu'il peut défier de quitter le volume après l'avoir ouvert. La Révolution est là mise à nu et ses acteurs y sont tous marqués par un mot qui laisse sur leur front le stigmate d'un fer rouge...

En vente à la librairie Téqui, 821 rue Bonaparte, à Paris ou chez Granger Frères, à Montréal, —2 vols. 6 francs, frais de port en plus.

## La profession de foi du roi d'Espagne

Le roi et la reine d'Espagne s'étant rendus le mercredi, 28 juin, à l'assemblée solennelle de clôture du Congrès Eucharistique, en l'église San-Francisco del Grande, le roi y a prononcé, voici la traduction:

« Eminentissimes Seigneurs, A l'inauguration des travaux de cette assemblée, j'ai confié à l'Infant Don Carlos le soin de me représenter, et je l'ai chargé de vous communiquer les sentiments qui animaient mon âme et celle de la reine dans cette circonstance solennelle.

Aujourd'hui, au moment où vos travaux s'achèvent, nous venons en personne vous dire la très grande joie avec laquelle nous les avons suivis, et combien nos cœurs croyants se sont réjouis en voyant réunis ici les représentants de tous ces peuples différents par leur histoire, par leur langue, par leurs coutumes, fondus en un seul troupeau dans le creuset ardent de l'amour pour le Très-Saint Sacrement de l'Eucharistie, aliment sublime de la foi et de l'amour.

A vous, Messieurs, accourus de vos patries diverses, nous venons dire qu'après vous avoir à votre arrivée souhaité la bienvenue, après vous avoir alors exprimé le vœu que votre séjour chez nous vous fût agréable, venant aujourd'hui vous adresser notre salut d'adieu et vous remerciant de votre concours, nous vous demandons, rentrés dans vos foyers, de ne pas y oublier notre chère Espagne, de parler d'elle à vos compatriotes, de la leur dépeindre telle que vous l'avez vue: croyante, affable, hospitalière, et non pas dure et sombre comme le prétendent nos ennemis.

En terminant, Eminentissime Seigneur, notre dernier salut doit être pour le représentant du Pontife romain, du pasteur universel du peuple catholique. Dites-lui que la reine et moi nous lui souhaitons de longues années de vie, afin qu'il demeure longtemps l'apôtre infatigable de l'amour du Christ dans le Saint Sacrement. Dites-lui que, lui adressant l'hommage de notre affection filiale et respectueuse, nous implorons sa bénédiction apostolique pour nous, pour notre famille, pour l'Espagne, et pour tous les peuples ici représentés.

Nos lecteurs savent quelle impression profonde produisit cette déclaration royale et quelle enthousiaste ovation elle provoqua. Ajoutons que ce que le roi Alphonse XIII exprimait ainsi le mercredi par des paroles, il l'exprimait mieux encore par des actes le jeudi, en assistant à la messe pontificale, en recevant à sa table les évêques et le Comité permanent des Congrès, enfin en prenant part, dans une attitude profondément édifiante, à la procession solennelle dans le Palais royal.

Puisse-t-il nourrir toujours ces sentiments et surtout ne pas être, comme Louis XVI, la victime de la révolution qui monte en Espagne.

## L'INCIDENT DU PASTEUR JATHO

Au sujet de l'« excommunication » du pasteur Jatho, qui a été prononcée par ses collègues de l'église protestante allemande, voici quelques détails intéressants:

Il n'y a guère de plus grand contraste que celui qui s'offre à nos yeux dans l'Allemagne religieuse. En aucun autre pays peut-être on ne trouve un groupe de catholiques si nombreux (25 millions) qui unisse à ce point la foi la plus éclairée et la plus ferme à la pratique religieuse la plus intense et au dévouement le plus complet envers le Saint-Siège; il faut ajouter que la grande majorité des Allemands catholiques d'Autriche,

de Suisse et des Etats-Unis ne forme en quelque sorte qu'une unité morale avec les catholiques de l'Empire par l'effet des rapports intellectuels, par l'effet des œuvres sociales et religieuses étroitement coordonnées à travers les frontières politiques. Par contre, les quarante millions de protestants de l'Empire sont divisés en luthériens et calvinistes; dans chacun de ces groupes, il y a des orthodoxes et des libéraux; en outre, il y a un « moyen parti », très puissant dans les anciennes provinces de la Prusse; il y a aussi des piétistes, des sectaires de diverses nuances et notamment d'importation anglo-saxonne; enfin, des monistes et même des athées voisinant dans les mêmes églises « nationales » de Prusse, de Saxe, de Wurtemberg, de Bade, de Honovre, etc. Indifférentes à ces divisions, la masse protestante, sous l'influence des libéraux et des socialistes, se déchristianise peu à peu; depuis trente ans, le nombre des pratiquants, c'est-à-dire des participants à la « cène », a diminué en Bade de 52,7 à 46,9 pour cent; en Wurtemberg, de 53,7 à 44, et en Prusse, de 44 à 35,4 pour cent. A peine un tiers des protestants de Prusse pratiquent encore, et parmi eux l'on trouve les nuances les plus variées.

A Brême, à Hambourg et à Lubeck, villes libres qui ont chacune leur église « nationale », des pasteurs ne se contentent plus de nier l'authenticité des Evangiles et la divinité de Notre-Seigneur; ils nient l'existence d'un Dieu personnel et même de tout Dieu quelconque; et « l'autorité ecclésiastique » locale, le « Kirchengemeinde », les laisse en place. Beaucoup de protestants ne voient plus dans leur « religion » protestante que l'horreur des « superstitions romaines »: cela leur tient lieu de dogme, de pratique et de morale.

Le nombre des pasteurs « libéraux », qui suivent des voies de ce genre, est devenu tellement considérable et leur prétention de régenter l'opinion tellement insupportable que l'Eglise officielle de Prusse a cru devoir intervenir pour les mettre à la raison. Non pas que cette Eglise soit fort rigoureuse au point de vue des dogmes: formée il y a 75 ans par l'union forcée des anciennes églises luthérienne et calviniste réformées, elle admet des « vieux luthériens », des partisans de la « moyenne » et

des « libéraux ». Mais il y a une limite à tout! L'on a créé, il y a plus d'un an, un « Collège de Jugement », une espèce de tribunal d'inquisition, pour juger et au besoin démettre les pasteurs qui iraient par trop loin.

C'est ce Collège qui vient de juger et de destituer le pasteur Jatho, de Cologne, dont les opinions, flottant entre le monisme, le panthéisme et l'athéisme, étaient tout de même étranges dans une église qui se dit chrétienne. Il l'a déclaré hérétique. Il ne pourra plus revêtir le « talar » des pasteurs: exclu des temples, il donnera des conférences en redingote dans des salles quelconques.

Ses « fidèles » lui ont fait à Cologne — nous l'avons déjà raconté — un accueil enthousiaste, et plus de cent pasteurs lui ont envoyé déjà de Berlin et d'ailleurs des adresses de solidarité; plusieurs ont parlé à côté de lui dans des meetings de protestation. Va-t-on les pour suivre aussi? Par une bizarre contradiction, ces « chrétiens protestants », qui ne croient plus en Dieu ni à l'Ecriture, ont terminé leurs meetings de ces jours-ci en chantant ces deux vieux hymnes de Luther: « Ein feste Burg ist unser Gott » (Notre Dieu est une forteresse solide), et « Das Wort sie sollen lassen stahn » (Ils doivent respecter l'Ecriture). On ne peut pousser plus loin l'inconscience.

Le plus curieux, c'est que la plupart de ces radicaux ne songent pas à quitter l'Eglise officielle: ils y restent tout en ne croyant plus à rien de l'Apostolicum, du Symbole des Apôtres. Seuls quelques groupes socialistes et très peu d'unionistes ont, depuis quelques années, motivé leur exode.

M. Jatho s'est d'ailleurs défendu d'une façon intéressante: « Vous me reprochez, a-t-il dit à ses juges, d'enseigner mes idées personnelles ou mon appréciation subjective, ce que je crois être le christianisme; soit: mais vous donc? Vous faites la même chose: vous enseignez et vous voulez imposer votre impression, vos sentiments, votre subjectivisme. De quel droit? En vertu de quelle autorité? »

Il est clair qu'en dehors du catholicisme, il n'y a pas de réponse à cette question. Le principe même du protestantisme est l'autonomie de chaque âme devant l'Ecriture et devant la tradition. Jatho en a fait usage.

Un M. Scharf a porté contre un hôpital protestant d'Ottawa une accusation très grave. Mais l'affaire a été quasi étouffée. Si cette accusation avait pu être portée contre un hôpital catholique, les journaux anglais et même certains journaux français en auraient fait un scandale.

La plus belle attitude de l'homme, c'est de se tenir debout devant ses semblables, à genoux devant Dieu  
LAMARTINE

## DECRET "NE TEMERE"

Les fiançailles et le mariage

On peut se procurer à la Croix le décret *Ne temere* sur les fiançailles et le mariage.

Nous en avons fait une édition spéciale du texte latin avec la traduction française en regard.

Vu la tempête qu'il soulève en Canada de la part des protestants de toutes les nuances, il importe que tous les catholiques soient bien fixés sur les termes propres du décret afin de l'observer à l'occasion et d'être en mesure de repousser au besoin les attaques de ses adversaires.

Pour la propagande, nous avons établi les prix suivants, franco:

1 exemplaire	.10
25 «	\$1.75
100 «	5.00

Caractère bien lisible.—Jolie couverture.

## LE PACIFIQUE CANADIEN

### Service de Toronto

### LE TRAIN DE 10.45 P. M. POUR TORONTO NORD

Partant de la gare de la rue Windsor est en train d'acquiescer rapidement la REPUTATION

d'être le plus beau et le plus confortable train circulaire entre la Métropole et la Ville-Neuve. 8.45 a. m., et 10.00 p. m., tous les jours à la gare Union.

Les nouveaux wagons-lits spéciaux et éclairés à la lumière électrique sont sur ces trains.

### EXCURSIONS A PRIX RÉDUITS DE MONTRÉAL A

VANCOUVER	} Et Retour \$100.50
VICTORIA	
SEATTLE	} Et Retour \$115.50
PORTLAND	
SAN FRANCISCO	
LOS ANGELOS	
SAN DIEGO, etc.	

Départ, du 1er juin au 30 sept.

Limite du retour jusqu'au 31 oct.

PRIX D'UNE RÉDUCTION EXTRA pour les endroits ci-dessus.

Du 17 juin au 21, jusqu'au 4 juillet. Limite de retour 15 sept.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE, 218 rue St-Jacques entre les rues St-Pierre et McGill, Tel main 3732, 3733, ou Place Viger et Gare Windsor.

## GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Le train de 10.30 p.m. est le train de nuit populaire entre Montréal et Toronto.

### SEULE DOUBLE VOIE FERRÉE

Entre Montréal, Toronto, Hamilton, Niagara, Falls, Détroit et Chicago.

## 7 1/2 HEURES A TORONTO "INTERNATIONAL LIMITED"

(Le train le plus rapide du Canada)

Quitte Montréal à 9 a.m., tous les jours pour Toronto et l'Ouest.

### QUATRE TRAINS EXPRESS PAR JOUR

Entre Montréal et Toronto

9.00 a.m., 9.45 a.m., 7.30 p.m., 10.30 p.m. Service d'élegants wagons buffet, salon et bibliothèque sur les trains du jour, et nouveaux wagons-lits Pullman sur trains de nuit.

Le train de 9.00 a.m., entre Montréal et Toronto est le train du Canada.

### EXCURSIONS DE COLONS

Billets aller et retour, à des prix très réduits, pour l'ouest du Canada VIA CHICAGO, en vente les 30 mai; 13, 27 juin; 11, 25 juillet; 8, 22 août; 5, 19 septembre.

### BUREAU DES BILLETS EN VILLE

128 rue St-Jacques. Tel. Main 6905 ou gare Bonaventure.

## GE QUE DIT PIE X DE LA PRESSE CATHOLIQUE

Pie X, s'adressant à un piétre qui voulait connaître son opinion sur la presse catholique, s'exprima en ces termes:

« Ah! la presse, on ne comprend pas encore son importance. Ni les fidèles, ni le clergé ne s'en occupent comme il le faudrait. Les vieux disent quelquefois que c'est une œuvre nouvelle, et qu'autrefois on sauvait bien tout de même les âmes sans s'occuper de journaux. C'est bientôt dit: autrefois! autrefois! Mais ces mauvaises têtes ne font pas attention qu'autrefois le poison de la mauvaise presse n'était pas répandu partout et que par conséquent, le contre-poison des bons journaux n'était pas également nécessaire. « Il ne s'agit pas d'autrefois. Nous

ne sommes plus à autrefois: nous sommes à aujourd'hui. Eh! bien c'est un fait, qu'aujourd'hui le peuple chrétien est trompé, empoisonné, perdu par les journaux impies. En vain vous bâtirez des églises, vous prêcherez des missions, vous fonderiez des écoles, toutes vos bonnes œuvres, tous vos efforts seraient déruits si vous ne saviez pas manier en même temps l'arme défensive et offensive de la presse catholique loyale, sincère.

Ces paroles claires et autorisées se passent de commentaires.

## CHAPEAUX!

Un très grand assortiment de chapeaux de paille et de vrais panamas en vente à moitié prix au no 775b rue Saint-Laurent. — John Yong. — On parle l'allemand.

## Une semence à faire

LETTRE PASTORALE DES PERES DU PREMIER CONCILE PLENIER DE QUEBEC

Nous n'avons pas à démontrer l'importance de ce document. Il suffit de savoir que c'est tout l'Episcopat du Canada qui en est l'auteur pour lui reconnaître un caractère de haute sagesse. Et il traite de questions si vitales que nous avons cru devoir en faire une grande diffusion, afin que le peuple puisse, au foyer, le lire au besoin et s'en pénétrer parfaitement.

Nous avons donc fait un tirage considérable de cette lettre pastorale de Nos Seigneurs les Evêques (format grand in-12, sur bon papier, avec une jolie couverture), que nous offrons

en vente aux prix suivants

\$80. pour 1000 exemplaires (franco)	
45. « 500 « «	
10. « 100 « «	
6. « 50 « «	
3.50 « 25 « «	
0.20 « 1 « «	

Nous engageons fortement messieurs les curés à répandre cette œuvre à profusion autour d'eux. Elle sera une prédication continue qui ne manquera pas de porter les fruits les plus abondants dans leurs paroisses.

Les commandes doivent être adressées à la Croix, 309 rue Saint-Paul Montréal.

La "Croix", 309 rue Saint-Paul

POUR L'IMPRESSION DE

Livres

Brochures

Revue

Annuaire

Catalogues

Venez à

**LA "CROIX"**

309 rue Saint-Paul, Montréal

Typographie artistique Prix très modérés

VINS DE MESSE

Marque: "VATICAN" Marque: "SANCTUAIRE"

Ces vins se recommandent par leur qualité et les soins apportés à leur fabrication. Certifiés d'authenticité approuvés par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Prix et Echantillons sur demande

DEPOSITAIRES:

Arthur Drolet, St-Sauveur, Québec. — G. et Ed. Veutour, Lévis. — Bellefleur et Giroux, Trois-Rivières. — L. H. Major et J. Soufflet, L'Assommoir, St-Jacques, Ottawa. — L. Y. Trapp, Sorel, P. Q. — D. Blanger & Co, Ville-Marie, P. Q. — Laporte, Martin & Oie, L'As, Montréal.

**CRUEL EMBARRAS**

Lequel choisir parmi ces centaines de modèles soit d'éblouissants lorgnons nouveau-genre au cristal le plus pur pour dames et jeunes gens, soit d'incomparables lunettes à double-vision pour voir de loin et de près pour personnes plus âgées?

Telle est la question que se pose la foule de visiteurs enthousiasmés, qui voudraient les emporter tous, car malgré leur originalité et leur cachet particulier, ils sont également merveilleux de facture et de matériel.

MAURICE FOUCHER—ALPONSE L. PHANEUF OPTICIENS DIPLOMES de la Province de Québec.

Bureau d'Optique Canadien  
108, rue Saint-Denis  
En face de l'Université Laval  
Heures de Bureau: 8 a. m. à 8 p. m. Tél. Bell Est 989

**R & O NAV CO. CHARMANTS VOYAGES SUR L'EAU**

LIGNE MONTRÉAL—QUÉBEC. — A partir du 1er juin, les vapeurs partent tous les jours excepté le dimanche, à 7.00 p. m.

LIGNE DU SAGUENAY. — Les vapeurs partent de Québec, le mardi et le samedi à 8 a. m.

LIGNE DE MONTRÉAL—TORONTO—HAMILTON. — Le vapeur "Belleville" part les vendredis, à 7 p. m., s'arrêtant aux Mille Îles et à la Baie de Quinte.

LIGNE DE MONTRÉAL—ROCHESTER—TORONTO. — A partir du 1er juin les vapeurs partent tous les jours, excepté le dimanche, à 12.30 p. m.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE, 9-11 CARRÉ VICTORIA

# Les dessous de la guerre du Transvaal

Les loges seraient intervenues en faveur de l'Angleterre

L'on se demandait, en 1899, pourquoi la France, notamment, n'intervenait pas pour protéger les Boers durant la guerre du Transvaal. Nous avons aujourd'hui l'explication de ce mystère dans la lettre suivante du fils du Ministre des colonies, M. Chamberlain, adressée à un intime :

« Outre les assurances du gouvernement français, nous sommes garantis de toutes représailles de Fachoda par des événements intérieurs qui vont se dérouler en France. Si nous ne pouvons guère compter sur l'affaire Dreyfus qui est usée; si le procès de la haute cour ne semble pas créer une sensation suffisante pour absorber l'attention de la nation, nous savons que, dès la rentrée du Parlement de Paris, le gouvernement

introduira, avec l'appui de la majorité, différents bills contre les catholiques, qui, par leur violence, pourront plonger la France dans un état de surexcitation extrême et détourner l'attention des Français du sud de l'Afrique. Mon père n'a marché qu'avec toutes les garanties du côté de la France. »

Ne trouve-t-on pas implicitement dans cette lettre la preuve de l'entente et de l'action des sociétés secrètes internationales pour faire tomber le Transvaal entre les mains des Anglais? L'Angleterre sait bien ce qu'elle fait quand elle constitue la grande protectrice des loges. Elles sont pour elle des agents interlopes d'une grande puissance.

JOSEPH BEGIN.

## Nos ennemis sont toujours là

Bénnissons Dieu et Pie X de nous avoir donné S. E. Mgr Stagni comme représentant du Saint-Siège.

Son Excellence aime profondément notre race. Nous en avons eu la preuve depuis qu'elle est arrivée au pays.

Aussi, espérons-nous que les différends survenus entre les Irlandais et les Canadiens français vont disparaître.

Nous entrevoyons une ère nouvelle de justice et de grandeur pour l'Eglise dans le Canada.

En tout cas, nos ennemis n'auront plus un aussi beau jeu à Rome. Ils sentent déjà la défaveur les y suivre; ils voient déjà avec un certain dépit la vérité tant de fois exprimée par nos vénérés évêques et tant de fois défigurée par nos adversaires et, en particulier, par Mgr Sbarretti, éclater et triompher.

Cependant, nous devons continuer à revendiquer respectueusement mais fermement nos droits.

Nos ennemis sont toujours là.

ANDRE CHAUVEAU.

## Notes politiques

Le rapport de la dernière conférence impériale sera déposé sur la table de la chambre aussitôt que l'imprimeur du gouvernement anglais l'aura imprimé et que des exemplaires en auront été envoyés à Ottawa.

Les oppositionnistes et les ministériels sont déjà aux prises sur les hustings: signe évident d'élections prochaines.

D'après le dernier recensement, le Nouveau-Brunswick perdrait un siège au Parlement d'Ottawa.

### LA "VÉRITÉ"

La Vérité a commencé la semaine dernière sa trente-unième année. Nous lui renouvelons, à cette occasion, nos vœux de longue vie pour les bons combats.

### LES FEMMES PASTEURS PROTESTANTES

On lit dans la Presse Associée cette curieuse information :

« Le synode des Grisons, réuni à Coire, Suisse, a décidé d'admettre les femmes aux fonctions de pasteurs. Les paroisses protestantes sont donc libres d'employer indifféremment des pasteurs hommes ou femmes. Cette décision a été prise devant la pénurie d'ecclésiastiques qu'on signale de divers côtés en Suisse. »

« Déjà une théologienne allemande, ayant fait des études régulières, a demandé une paroisse à évangéliser. »

## La croix du Christ au Témiscamingue

A l'occasion des grandes fêtes qui ont eu lieu au Témiscamingue cette semaine, Sa Grandeur Mgr Latulipe a publié une belle lettre pastorale dont voici quelques extraits :

« Il y aura, le 19 juillet prochain, 75 ans que le signe auguste de la rédemption fut, pour la première fois, solennellement arboré sur les rivages de notre lac Témiscamingue. Nous avons pensé à commémorer cet événement et à célébrer par une fête publique ce joyeux anniversaire. »

« Saluons d'abord les deux apôtres qui vinrent ici planter la croix. C'est le diocèse de Montréal qui nous les envoya. L'un, M. Charles de Bellefeuille, appartenait à la Compagnie de Saint-Sulpice, dont nous aimons à nous dire le fils reconnaissant. Comme il résidait au Lac des Deux Montagnes, il avait l'avantage de parler l'algonquin. L'autre M. J.-B. Dupuy, prêtre séculier, était attaché à l'église Saint-Jacques de Montréal. »

Ici, Monseigneur Latulipe relate le voyage fait en 1836 par ces deux missionnaires, au Témiscamingue, sur l'ordre de Mgr Lartigue, évêque de Montréal, et il ajoute :

« Nous remplaçons ici les bons Algonquins qui reçurent la foi avec tant d'empressement et qui furent toujours la joie de leurs missionnaires. »

« Que Dieu ne se repente jamais de les avoir remplacés par des peuples civilisés! Bannissons de nos foyers les vices qui en terniraient la pureté et qui en troubleraient la paix. Gardons les traditions de foi, d'honneur et de probité des fortes races que furent nos ancêtres; observons religieusement les commandements de la sainte Eglise; souvenons-nous que dans les paroisses où nous avons été élevés on allait à la messe le dimanche et on ne mangeait pas de viande le vendredi. Guerre au blasphème et à l'intempérance; au blasphème, parce qu'il s'attaque à Dieu, à l'intempérance, parce qu'elle est la mère de tous les vices. Nous avons déjà la croix de tempérance dans nos maisons. Que celle que nous planterons le 19 juillet 1911 soit le signe et l'emblème de la tempérance dans toute la région. Soyons chrétiens et acceptons-en les conséquences: gardons-nous du catholicisme dilué, à base de compromis, par lequel un si grand nombre, hélas! voudraient accorder le monde et la vertu, le Christ et Bélial; rappelons-nous que l'Evangile ne change pas et qu'il est aussi vrai aujourd'hui qu'au lendemain de la Pentecôte, il y a 19 siècles, qu'il n'y a qu'une seule chose qui soit nécessaire, que nul ne peut servir deux maîtres et que pour aller au ciel il faut faire pénitence et porter sa croix, la grande et noble croix du devoir accompli. »

« Voilà, nos très chers frères, le programme de tout vrai catholique et c'est avec ce programme que nous voulons former des paroisses et fonder un diocèse. »

« Avec ce programme, il faut un étendard comme signe de ralliement. Nous le planterons, le 19 juillet prochain dans le sol du Témiscamingue, et ce sera la Croix. In hoc signo vinces. Fils de Jean-Baptiste et fils de Patrice, c'est par ce signe que vous vaincrez toutes les difficultés, c'est par ce signe que vous serez toujours unis dans la charité du Christ et que vous établirez ici, d'une manière définitive, le règne de Dieu. »

La pierre angulaire de la nouvelle église Saint-Stanislas a été bénite dimanche. M. le chanoine Roy présidait la cérémonie.

Le Rév. Père Vaughan, jésuite anglais, fera prochainement un voyage aux Etats-Unis.

## EDUCATION ET FRANG-MACONNERIE

(Du « Messenger Canadien du S.-C. »)

Dans une correspondance de Belgique à l'America, de New-York, on lit ce qui suit à l'honneur du jeune Albert Ier :

Albert est doué d'un caractère profond et sérieux.

C'est un bon catholique. Voici un incident significatif à ce sujet :

L'un des professeurs du prince Léopold (fils aîné d'Albert) passait pour franc-maçon. Le roi, alors prince, lui demanda de lui dire, sur son honneur, s'il l'était. Et, sur son honneur, le professeur le nia.

M. Val. Briffaut, cependant, découvrit que de fait le professeur était bel et bien franc-maçon. Il en instruisit le prince. Celui-ci reconnut de suite quel fond de vérité il peut y avoir dans la parole d'honneur d'un franc-maçon.

Le lendemain, le professeur était remplacé par un autre.

Ce qu'a fait le roi des Belges pour l'éducation de son fils est un bel exemple à suivre. La franc-maçonnerie, condamnée et honnie par l'Eglise, est incompatible avec toute éducation catholique.

Un devoir incombe donc à tous ceux qui sont chargés du choix des maîtres. C'est d'expulser impitoyablement du corps enseignant les membres de la secte impie. Une fausse charité envers la famille des pauvres malheureux peut quelques fois les faire hésiter. Mais il faut s'appeler que le bien commun et, surtout, le bien moral de tous prime les intérêts temporels de quelques individus.

Au reste la leçon sera même salutaire à d'autres qui, sous la fallacieuse promesse de protection et d'avancement, seraient prêts à s'enrôler dans ces sociétés défendues et anti-sociales.

Et ce qui s'adresse aux commissaires d'écoles ne peut-il pas s'appliquer aux autres mandataires d'un peuple ou d'une cité à très grande majorité catholique ?

Voici une loge franc-maçonnique, dont le but principal et admis publiquement par ses adeptes, dont la raison d'être — d'après ses statuts même — est de soustraire le peuple au joug du cléricalisme et de l'émanciper de toute idée religieuse.

Eh! bien, les mandataires d'une ville chrétienne et religieuse comme la nôtre n'ont-ils pas le droit et le devoir de refuser les services d'employés aussi mal disposés, aussi haineux envers eux qui les paient et les font vivre ?

Garde-t-on, dans une famille ou toute autre société particulière, soucieuse de son honneur et de son avenir, des serviteurs qui ont juré de s'attaquer à ce que les membres de cette famille ou de cette société ont de plus cher ? Un simple soupçon suffit souvent à les faire congédier.

Quant aux membres de l'Emancipation, ils ont été pris en flagrant délit. Nous avons des pièces authentiques en mains — leurs Statuts — où ils affichent leur but antireligieux. Le mystère ne plane que sur les moyens à prendre pour l'atteindre; c'est leur secret et l'objet de leur serment franc-maçonnique.

Comme très probablement au nombre de ces moyens se trouve l'accapement des dignités même judiciaires et des autres fonctions civiles qu'ils utiliseront subrepticement pour l'application et l'avancement des projets de la secte, n'est-il pas urgent de ne leur point mettre en main une arme qu'ils tourneraient contre la presque universalité des membres de la cité ?

Nous livrons ces lignes à la réflexion de ceux qui — sous prétexte qu'il ne faut pas faire d'incursion dans le domaine des consciences quand il s'agit du choix des serviteurs publics — pré-

tendent qu'un membre de l'Emancipation peut comme tout autre citoyen, s'il est réputé honnête, faire partie du personnel des employés.

Il y a un sophisme décevant. En congédiant un membre de l'Emancipation, on ne le fait point à cause de ses croyances personnelles, mais bien parce que en vertu du but antireligieux et anti-social qu'il a fait serment de poursuivre par des moyens secrets, il s'est mis en opposition directe avec la communauté des citoyens. Et l'on agit ainsi par la plus élémentaire prudence comme aussi par égard pour le peuple dont on est mandataire.

S'il y avait un référendum au sujet des employés émancipateurs, quel balayage le peuple ne ferait-il pas!

Ce faisant, il ne violerait en rien les droits et la liberté de conscience des inculpés; il leur retrancherait seulement un privilège, celui d'être ses serviteurs de préférence à tant d'autres en qui il a plus confiance et qui n'ont pas fait serment, eux, de s'attaquer à ses plus chères traditions.

Ce faisant, il indiquerait simplement que, pour certains postes de confiance, il préfère de braves et libres citoyens tout court aux membres d'une loge où — d'après M. A.-P. Beauchemin qui en a fait partie — « sous le manteau de la morale et de fraternité se commettent des actes dignes des tribunaux correctionnels »; aux membres d'une loge qui relève d'une autre loge, — le Grand Orient — laquelle ne se borne pas, elle, à retrancher certaines faveurs aux catholiques, mais va jusqu'à les persécuter et à les mettre iniquement hors la loi.

Nous devons, en ne lésant personne, empêcher qu'il ne nous advienne rien de semblable.

### LE RECENSEMENT

Le recensement du Canada a été mal fait. Les plaintes à son sujet viennent de tous les coins du pays. Pour y obvier, l'hon. Fisher a dit que les officiers du recensement reviseraient tout le travail des énumérateurs et qu'ils corrigeraient les erreurs qu'ils trouveraient.

Nous ne croyons pas que M. Fisher puisse ainsi faire corriger toutes les erreurs commises par les recenseurs. Pour être satisfaisant, ce travail devrait être tout recommencé.

Il est regrettable que le gouvernement n'ait pas pris d'abord les moyens de le bien faire.

C'est ainsi que l'argent du peuple se dépense sans profit pour lui.

J. B.

## Mgr Stagni à Chicoutimi

A l'adresse qui lui fut présentée par S. G. Mgr Labrecque, le Délégué Apostolique répondit en ces termes :

« Monseigneur. »

« Je vous remercie bien sincèrement du bonheur que m'a procuré votre aimable invitation. Oui, c'est un véritable bonheur pour moi d'être ici aujourd'hui dans votre petite ville épiscopale, au foyer sacré d'un diocèse encore très jeune, mais qui contient le germe, la promesse d'un avenir fécond; au milieu d'un peuple si chrétien, si catholique, si dévoué à la Sainte Eglise de Dieu comme ce bon peuple de Chicoutimi que je vois autour de moi et qui vénère en vous, avec raison, son chef spirituel. »

« C'est un bonheur au point de vue physique. Car mon voyage d'hier de Québec à Tadoussac, sur les eaux du grand fleuve S. Laurent, jusqu'à l'embouchure du Saguenay, m'ont donné l'occasion de me reposer un peu et de me réjouir au spectacle d'une nature grandiose qui commence à peine à être dominée par le génie de l'homme et à se plier devant les influences paisibles de la civilisation chrétienne. »

« C'est un plus grand bonheur encore au point de vue spirituel et moral. En me présentant cette chrétienté, encore jeune, que, comme Votre Grandeur disait si bien tout à l'heure, l'Esprit de Dieu a fait surgir en cette région, si longtemps inhabitée, vous me montrez en effet ce que peut faire l'Eglise pour un peuple, par les sacrifices de ses missionnaires pionniers, par le dévouement de son clergé, sous la direction des évêques, et par la docilité d'un peuple fidèle, attaché à sa foi et justement fier de ses plus belles traditions. »

« Acceptez donc, Monseigneur et vous aussi mes très chers frères dans le sacerdoce du Christ, ma plus vive reconnaissance pour le bonheur que me procure cette fête que vous avez organisée pour donner, au nom de ce diocèse, la bienvenue à l'humble représentant du Saint-Père en cette terre canadienne dont hier en voyageant vers vous je voyais pour la première fois, avec grand intérêt et avec profonde émotion, les plus anciens souvenirs religieux et civils. »

## Les missionnaires agricoles

La quinzième convention annuelle des Missionnaires Agricoles a été tenue à Oka le 11 et le 12 du courant. Y assistaient: A. L'Orphelin, aumônier de l'Institut agricole d'Oka; F. Proulx, ptre, curé de St-Séverin, comté de Champlain; Thomas Caron, ptre, curé de St-Maurice, comté de Champlain; Henri Lavoie, ptre, dir. de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne La Pocatière; Arthur Poirier, ptre, curé de St-Joseph du Cap d'Espoir, comté de Gaspé; G. Reynaud, La Trappe, professeur d'horticulture à l'Institut Agricole d'Oka; Révds J. B. A. Allaire, St-Thomas d'Aquin; L. O. Brousseau, de l'Orphelinat Agricole de St-Damien; J. T. Roy, de St-Alexis, Chicoutimi; Rév. Gagné, ptre, Maïna, comté de Bonaventure; Rév. Frère Florentin, Institut Agricole d'Oka; Louis M. Grigon, B. S. A., élève finissant de l'Institut Agricole d'Oka; J. B. Blanchard, B. S. A., élève finissant de l'Institut Agricole d'Oka; Jules Dorion, directeur de l'Action Social, Québec; Rév. Père Léopold, O. C. R., La Trappe; Rév. B. Poirier, Ecole Normale Jacques-Cartier, Montréal; Rév. P. Daigneault, St-Thomas d'Aquin; L. A. Gauthier, Ptre, curé de St-Basile, P. Q.; J. D. Leclair, professeur à l'école de laiterie de St-Hyacinthe; P. Parizeau, curé de St-Placide; J. C. Chapais, Ass. Comm. Industrie Laitière, St-Denis, Kamouraska; Rév. Chan. J. P. Bélanger, St-André Avelin. Présidents des Missionnaires Agricoles; Jean Carrière, Oka, représentant des Sulpiciens; J. Reboul, Versailles, France; Stanislas Simard, Baie St-Paul, Joseph Carré, ptre de St-Sulpice, Collège de Montréal; J.-N. Lemieux, Ottawa, professeur à l'école de laiterie de St-Hyacinthe; A.-O. Savard, ptre, chanoine Ste-Ursule; Rév. Père Edouard, dir. de l'Institut Agricole d'Oka; M. A. St-Pierre, du cercle Pie X de l'A. C. J. C.; Rév. Frère Roch, instituteur agricole d'Oka; O.E. Dallaire, directeur de l'école de laiterie de St-Hyacinthe, et autres.

L'éloge de l'œuvre des Missionnaires Agricoles n'est plus à faire. Ces grands et humbles serviteurs de la patrie tracent un profond sillon dans le sol de la province de Québec. Et dans ce sillon ils jettent une semence d'or pour le temps et pour l'éternité que pourront récolter tous les Canadiens français s'ils veulent seulement s'en donner la peine.

S. E. Mgr Stagni est allé à Terre-neuve consacrer le nouvel évêque de Havre de Grâce, Mgr Poirer.

Faites abonner vos amis à la Croix.